

Entretien avec Eric De Keuleneer, professeur à la Solvay Business School (partie 2)

«Il faut un contrôle des prix de des rentes de situation»

Pour Eric De Keuleneer, les conditions ne sont pas réunies en Belgique pour avoir un marché libéralisé de l'énergie qui fonctionne.

Propos recueillis par Christine Scharff et Frédéric Mahoux

Dans la deuxième partie du long entretien qu'il nous a accordé en cette fin d'été, Eric De Keuleneer, professeur à Solvay et administrateur, jusqu'en septembre, de SPE Luminus, pointe les dysfonctionnements du marché énergétique en Belgique : acteurs dominants, bénéfices hors norme, régulation insuffisante... Autant d'éléments qui expliquent le dérapage des prix observé ces derniers mois.

TRENDS-TENDANCES. C'est la fin des grandes manœuvres dans l'énergie belge : ENI rachète Distrigaz à Suez et Centrica reprend la part de GDF dans SPE. Malgré le dérapage actuel des prix, on évite donc le scénario catastrophe où EDF serait devenu l'autre acteur important sur le marché belge ?

ÉRIC DE KEULENEER. Je ne parlerais pas de scénario catastrophe : on sous-estime la concurrence potentielle entre EDF et GDF Suez. Ce qui me paraît plus dommageable est qu'aucune autorité belge ne constate qu'il n'y a aucune raison pour justifier un prix de l'électricité plus élevé en Belgique qu'en France pour les particuliers et les PME, alors que les producteurs ont des structures de coût comparables — si ce n'est qu'en France, l'Etat contrôle les prix et exige des justifications concrètes pour les augmentations.

Dans un marché libéralisé, jusqu'où prônez-vous le retour à un contrôle des prix ?

Tant qu'un acteur contrôle plus de 30 à 40% du marché. Et pour inciter d'autres acteurs à investir chez nous, il faut non seulement un contrôle des prix mais aussi un partage de la rente de situation dont bénéficie Electrabel : la constitution d'outils performants amortis trop rapidement grâce aux tarifs surfacturés aux consommateurs depuis les années 1980 qui auraient dû permettre des prix stables pour tous. Aujourd'hui, les conditions ne sont pas réunies, en Belgique, pour avoir un bon fonctionnement libéralisé, des investissements et une détermination des prix sur base de la concurrence.

Reste une inconnue : le gouvernement va-t-il obliger GDF Suez à descendre à 25 % dans Fluxys ?

Ce n'est même pas nécessaire de forcer GDF Suez à vendre. L'idéal serait d'interdire à tout producteur important d'électricité d'exercer plus de 5% des droits de vote dans une société de transport d'électricité ou de gaz. Rappelons que Fluxys a été créée pour séparer le transport de la commercialisation du gaz, restée chez Distrigaz. Il aurait été élémentaire d'imposer à Fluxys les mêmes règles de gouvernance qu'à Elia, la société qui gère

le transport d'électricité, c'est-à-dire une grande autonomie du comité de direction et un minimum de 50% d'administrateurs indépendants au conseil d'Elia.

Mais Electrabel a son mot à dire dans le choix des administrateurs indépendants...

Un choix limité : l'assemblée générale est encore dominée par Electrabel, mais elle ne peut élire un administrateur indépendant que sur proposition des administrateurs indépendants, validée par la CREG. Au pire, Electrabel en refuse un. Chez Elia, l'indépendance opérationnelle est effective, même si Electrabel détient toujours une minorité de blocage, qui pourrait être évitée par les limitations de droit de vote. Divers opérateurs estiment qu'Elia n'investit pas suffisamment dans le réseau, et en particulier dans les capacités transfrontalières, probablement parce qu'Electrabel détient encore cette minorité de blocage.

Je pense que le contrôle du groupe GDF Suez doit disparaître, tant en Elia qu'en Fluxys, pour s'assurer que les réseaux sont gérés dans l'intérêt du marché. Ensuite, demeurera le problème de la détermination des prix en électricité, vu qu'il y a toujours clairement un producteur dominant. Le même problème se posera pour le gaz, où l'on va garder un marché avec des acteurs dominants. Vous entendez, avec une unanimité touchante, les principaux opérateurs du marché du gaz vous dire : «Ne nous obligez pas trop à nous faire concurrence, permettez-nous de nous regrouper pour éviter d'aller négocier en ordre dispersé avec les producteurs, les Gazprom, les Qataris ou les Iraniens.» Il y a une certaine logique à cette démarche, mais alors, il y a également une logique à réguler les prix du gaz pour protéger les consommateurs, puisqu'on ne fonctionne pas dans un marché véritablement libéralisé.

Vous aviez estimé, il y a quelques années, qu'en électricité, le manque de concurrence coûterait plus d'un milliard par an au pays. Qu'en est-il pour le gaz ?

Les clients belges paient plus d'un milliard d'euros de trop par an pour leur électricité en Belgique. En gaz, c'est très difficile à dire, mais Distrigaz semble très bien rentabiliser sa position dominante auprès des particuliers et des PME, et si elle a une bonne capacité de négoce, ce ne sont pas ses clients qui en bénéficient mais sa rentabilité, qui est, disons, «hors norme»... La régulation est trop laxiste depuis 15 ans au moins. Les prix sont opaques et la concurrence, insuffisante. On a vraiment besoin d'un renforcement de la concurrence, et, en attendant, d'une régulation des prix. Et il y a une très grande cohérence intellectuelle, économique et même politique à un contrôle des prix comme en France.

l'énergie et un partage

Mais en Belgique, on n'a pas vraiment de gouvernement...

On a surtout besoin de substance. Les demandes publiques de ces dernières années dans l'énergie n'en avaient pas beaucoup : ni la fameuse *golden share* dans GDF Suez, qui était de la poudre aux yeux et qui n'a même pas été obtenue, ni les autres mesurées dont on ne sait comment elles vont servir le marché belge... Les politiques ont tort de toujours vouloir négocier eux-mêmes, alors qu'ils n'ont pas la continuité et pas toujours la connaissance technique nécessaire. Ils devraient beaucoup plus faire confiance aux régulateurs. La CREG est destinée à cela.

Beaucoup d'organes de contrôle suscitent la polémique pour l'instant : CREG, CBFA, IBPT. Ces régulateurs remplissent-ils leur rôle ?

Je crois que très souvent, les organes de régulation n'ont pas suffisamment de pouvoirs et que leurs compétences et leur rapport au politique ne sont pas clairs. Il serait bon d'harmoniser le statut de ces agences de régulation, avec un débat de fond pour déterminer ce qu'il faut leur donner comme pouvoirs, et ce que le politique doit garder par devers lui. Les opérateurs, qu'ils soient belges ou étrangers, doivent maintenant en permanence se demander quelle est la politique régulatoire belge dans tel secteur : dépend-elle de la personnalité du ministre en place ? du programme de son parti ? d'investissements que le ministre veut obtenir dans sa circonscription électorale ? Cela aboutit à une totale incertitude, qui freine les investissements et la concurrence. C'est pour cela qu'il faut une régulation efficace, des régulateurs dotés de pouvoirs suffisants et clairs ; et un contrôle sur ces régulateurs qui dépende non pas d'un ministre mais du gouvernement et du parlement. Tout ceci donnerait une beaucoup

européen» et d'accroissement de la concurrence par décloisonnement et abaissement des frontières ont malheureusement eu pour conséquence d'induire des concentrations exagérées. Les autorités ont été trop complaisantes sous prétexte de création de champions «nationaux», ou de défense d'intérêts divers. Dans le secteur de l'énergie, c'était d'autant plus délétère qu'on forçait une libéralisation tout en permettant la constitution de ces grands groupes dont le seul but est de cartelliser les marchés. La complaisance des autorités par rapport à ces grands groupes est nocive pour les consommateurs comme pour les petites et moyennes entreprises, pourtant plus créatrices d'emplois et plus innovantes, mais trop souvent asphyxiées par ces grands groupes. Mon pessimisme, malheureusement justifié, est tempéré par la lucidité croissante des autorités européennes. Mais certains gouvernements restent encore trop otages d'intérêts particuliers. Et ce genre de politique nous vulnérabilise terriblement : en accentuant la part de l'économie contrôlée par de grands groupes, on crée des cibles de choix pour de grands investisseurs financiers, dont les célèbres fonds souverains, qui sont en passe de dominer les marchés boursiers. Il sera alors trop tard pour faire marche arrière. ■

«Si Distrigaz a une bonne capacité de négoce, ce ne sont pas ses clients qui en bénéficient mais sa rentabilité... Les prix sont opaques et la concurrence, insuffisante.»

plus grande sécurité réglementaire et tarifaire à tous les opérateurs, beaucoup plus propice au développement des investissements, de la concurrence, de la transparence et à la protection des consommateurs. C'est un grand chantier et un débat extrêmement important pour notre économie et sa compétitivité, et notre bien-être.

Vous êtes toujours aussi pessimiste quant à la concrétisation d'une véritable concurrence énergétique ?

C'est tellement triste qu'on ose à peine le dire, mais nous évoluons aujourd'hui dans des économies où la concurrence est moindre qu'il y a 10 ou 20 ans. Les annonces de «marché unique

REPORTERS

